



Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France

ÉDITO

Les données sur l'ESS en Île-de-France que nous publions aujourd'hui



confirment les tendances des années précédentes. Vous lirez sans surprise que ses quelque 333 000 emplois pèsent lourd, en valeur absolue, puisqu'ils représentent 19 % des salariés ESS de France. Vous serez peut-être davantage surpris par la structuration des entreprises ESS, dont la taille est souvent plus grande que dans le reste du privé: près de 69 % ont entre 10 et 250 salariés, contre 48 % dans les entreprises classiques.

Le périmètre institutionnel de l'ESS a bougé depuis la loi de 2014. Les statistiques ne mesurent pas encore l'importance des nouveaux entrants, à savoir les entrepreneurs sociaux et les SIAE. Les institutions ne sont pas encore outillées pour nous fournir des chiffres. Pour des raisons similaires, la tenue des annuaires des entreprises de l'ESS est encore en chantier dans toutes les Cress.

Conscients des attentes des acteurs publics et privés sur l'élaboration de diagnostics territoriaux, nous renforçons notre observatoire.

Ce numéro du Panorama offre un petit éclairage sur l'enquête annuelle auprès des dirigeants d'associations, qui représentent toujours l'écrasante majorité des entreprises de l'ESS. Réalisée avant la réduction drastique des emplois aidés par le Gouvernement, elle ne rend pas compte de l'inquiétude largement partagée quant à la solidité du modèle économique des associations.

Éric Forti, président de la Cress Île-de-France

LES SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES FRANCILIENNES

Par rapport à l'ensemble de la France, l'ESS francilienne présente des caractéristiques particulières du fait même du statut de l'Île-de-France, région capitale et de son tissu économique dense. Elle concentre 15 % des établissements et 16,5 % des emplois ESS de France, soit 19 % de la masse salariale nationale ESS. La présence de nombreux sièges sociaux

d'entreprises de l'ESS dans la région explique en partie ces chiffres, bien que la structure de l'ESS soit moins centralisée que celle des autres structures économiques privées.

Tous modes confondus, l'économie francilienne représente 20 % des établissements français, 24 % de l'emploi national et 30 % des rémunérations distribuées.

L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE

	Entreprises	Etablissements employeurs	Salariés	ETP	Masse salariale brute en millions
Associations	25 357	29 921	299 956	252 858	8 413
Coopératives	494	1 942	33 701	30 661	1 483
Mutuelles	220	788	23 666	21 443	1 056
Fondations	256	533	31 355	27 729	1 004
ESS	26 327	33 184	388 678	332 691	11 958
Privé hors ESS	361 311	409 141	3 870 989	3 473 859	168 852
Public	4 957	17 214	1 219 810	1 149 327	41 246
TOTAL	392 595	459 539	5 479 477	4 955 877	222 058

Source : Observatoire régional de l'ESS IdF, d'après Insee - Clap 2015

LES ENTREPRISES SOCIALES FORTEMENT REPRÉSENTÉES

Depuis la loi du 31 juillet 2014, des sociétés commerciales peuvent intégrer l'ESS, moyennant le respect de certains critères d'utilité sociale, de lucrativité limitée et de gouvernance démocratique. Par cette approche dite « inclusive », elles rejoignent les familles historiques (associations, coopératives, mutuelles et fondations).

Souvent réunies sous le terme générique « d'entrepreneuriat social », elles sont fortement représentées en Île-de-France. 33 % des entreprises sociales sont basées dans la région, soit 28 % du nombre de leurs établissements. Paris même concentre 13 % des établissements (données issues du fichier Sirene d'avril 2017).

Les données statistiques dont dispose actuellement l'observatoire régional

ESS (chiffres 2015) ne permettent pas d'aborder les entreprises sociales de façon détaillée dans ce numéro du Panorama.

Deux sources fourniront des chiffres dans les prochaines années. D'une part le Greffe du tribunal, qui immatricule les sociétés, recense celles qui mentionnent « adhère aux principes de l'économie sociale et solidaire » dans leur formulaire de déclaration.

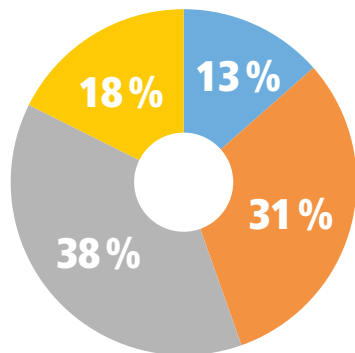
D'autre part, les entreprises sociales sont nombreuses à solliciter l'agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale » (Esus), délivré par l'État. La Direccte, et ses services instructeurs, sera bientôt en mesure de fournir des chiffres des entreprises qu'elle a agréées depuis l'institution de ce dispositif en 2015.

LA STRUCTURATION DE L'EMPLOI DANS L'ESS

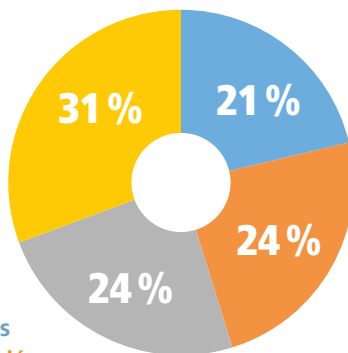
Plus de deux tiers des salariés dans des entreprises de 10 à 250 salariés

Si l'ESS représente 9,1 % de l'emploi privé en Île-de-France, ce chiffre varie beaucoup selon la taille de l'entreprise. Contrairement à une idée reçue, l'emploi dans l'ESS francilienne est majoritairement concentré dans les structures de 10 à 49 salariés (31,07 % des emplois de l'ESS de la région) et les structures de 50 à 249 salariés (37,78 %). L'emploi ESS dans la région présente à ce titre une structure similaire à celui de l'ESS au niveau national.

Taille des établissements de l'ESS en effectifs salariés en Île-de-France

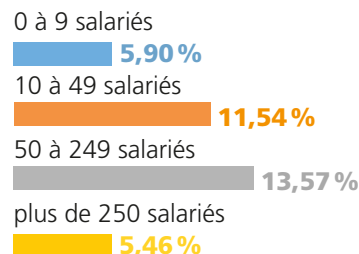


Taille des entreprises privées hors ESS en effectifs salariés Île-de-France



0 à 9 salariés
10 à 49 salariés
50 à 249 salariés
plus de 250 salariés

Part de l'ESS dans l'emploi privé en Île-de-France



L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ESS EN ÎLE-DE-FRANCE

Piloté et porté par la Cress Île-de-France, l'observatoire régional de l'économie sociale et solidaire a été créé en 2010. Il vise à fournir aux acteurs de l'ESS, aux collectivités territoriales et à toute institution intéressée des données scientifiques quantitatives et qualitatives. Qu'il s'agisse de mieux appréhender l'ESS, d'élaborer des politiques publiques de soutien ou de développer des partenariats, la demande de données ne cesse d'augmenter.

L'observatoire régional fait partie du réseau de compétences et d'expertise mis en place par les Cress et leur conseil national. Lieu de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les observatoires régionaux s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective. Ces travaux sont réalisés en partenariat avec l'Insee national et les directions régionales de l'Insee, qui fournissent données et travaux d'analyse.

La loi ESS de 2014 a renforcé la mission de collecte, d'exploitation et de mise à disposition des données de l'économie sociale et solidaire par les Cress.

La méthodologie

Le périmètre de l'économie sociale et solidaire a été établi en collaboration avec l'Insee, le CNCRESS et le réseau des Cress. Il est constitué d'un ensemble de catégories juridiques regroupées en quatre grandes familles (coopératives, mutuelles, associations et fondations), auxquelles s'ajoutent les entreprises sociales définies par la loi ESS (non encore incluses dans le périmètre de cette étude). Sont exclues, en revanche, certaines activités définies par le code APE de l'établissement : administration publique, organisations patronales et consulaires, syndicats de salariés, organisations politiques ou religieuses. Ce périmètre stabilisé et harmonisé va désormais permettre de mesurer la place et le poids de l'ESS sur les territoires, et de préciser les caractéristiques des établissements et des emplois qui la composent, au regard notamment du reste de l'économie.

Les sources de données citées dans le Panorama

Les données Insee Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) 2015



agrègent des statistiques sur l'emploi, les secteurs d'activité, les rémunérations, les tailles d'entreprise. Elle confronte plusieurs sources issues de l'Insee, mais aussi de l'Urssaf et de l'Etat. La base de données sources Clap de l'Insee (Connaissance locale de l'appareil productif) est fiable pour ce qui concerne les salariés. En sont exclus les non salariés, les emplois domestiques dont l'employeur est un ménage et les militaires.

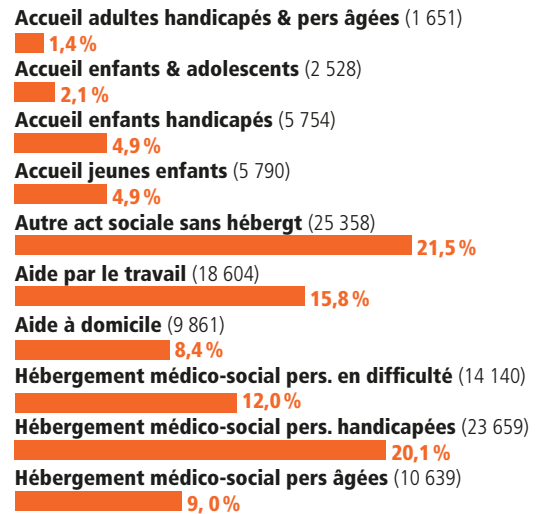
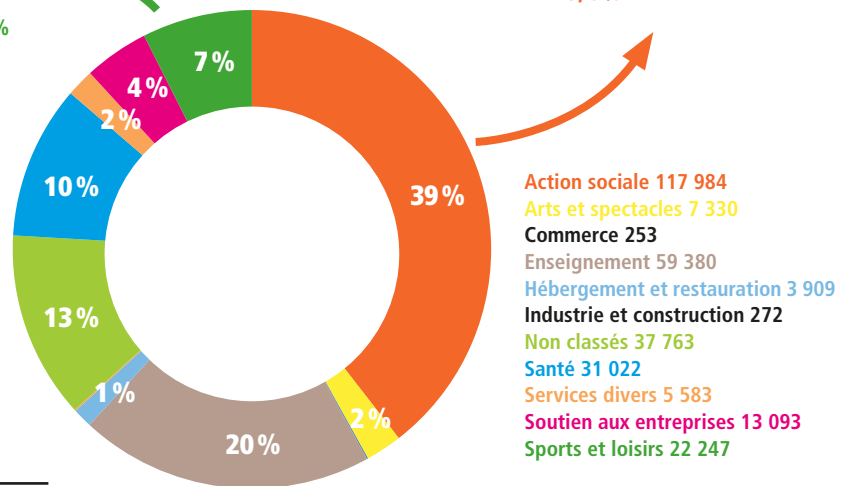
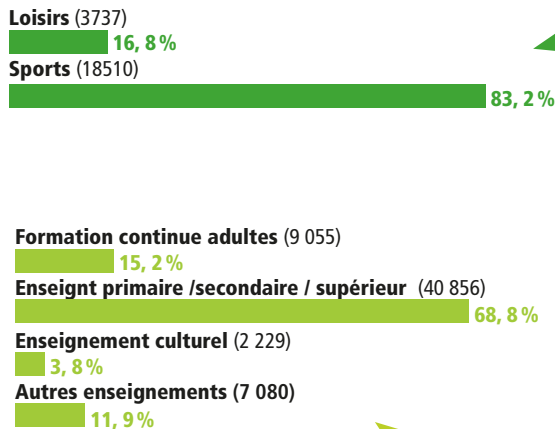
Le fichier Sirene est actualisé tous les trimestres, mais il n'est particulièrement pas fiable pour ce qui concerne les associations, car très peu de dirigeants ne déclarent l'éventuelle dissolution ou cessation d'activité de leur structure. Ce sont les données Sirene d'avril 2017 qui sont utilisées dans cette publication.

LES ASSOCIATIONS, PRINCIPAL EMPLOYEUR

300 000 salariés dans les associations

Principal employeur de l'économie sociale et solidaire, elles représentent 29 921 établissements employeurs et 299 956 emplois (respectivement 90 % et 77 % de l'ESS). L'action sociale concentre près de 40 % de ces emplois. Les associations sont aussi présentes dans d'autres secteurs d'activité, tels que l'enseignement (20 % de l'emploi associatif) ou la santé (10 %).

Secteurs d'activité des associations



Coopératives: finances et assurances

Les coopératives, qui représentent 1 942 établissements pour 33 700 salariés, sont concentrées majoritairement dans les activités financières et d'assurances (68 % des coopératives et 60,5 % de leurs emplois). Viennent ensuite le commerce (11,5 % de l'emploi) et les activités de soutien aux entreprises (9,5 % de l'emploi).



photo : GRDR

800 établissements mutualistes

Les mutuelles, régies selon le Code de la mutualité et celui des assurances, représentent près de 800 établissements pour 23 666 salariés. Majoritairement présentes dans les activités financières et d'assurances (85 % des mutuelles et 76 % des emplois), les mutuelles sont également présentes dans la santé (16 % de l'emploi). Elles proposent ainsi des offres de soins à travers des centres de santé, dentaires, optique par exemple au niveau local.

34 % des fondations nationales en Île-de-France

Les fondations représentent 530 établissements pour 31 355 salariés. 34 % des fondations françaises sont implantées en Île-de-France et totalisent 36,5 % de l'emploi national.

Les secteurs d'activités investis par les fondations sont diversifiés avec 38 % de l'emploi dans l'action sociale, 23 % dans la santé, 16 % dans le soutien aux entreprises et 15 % dans l'enseignement. Elles assurent la gestion d'hôpitaux, d'écoles ou encore de centres sociaux.

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) repose sur des principes de lucrativité limitée de gouvernance démocratique, d'implication des adhérents ou des usagers dans la marche de l'entreprise et d'utilité sociale. Elle regroupe des organisations aux statuts divers (mutuelles, associations, coopératives, fondations, entreprises sociales...). Avec une diversité d'acteurs, l'ESS intervient dans de multiples secteurs d'activité, principalement dans l'action sociale. Celle-ci représente plus de 7 % de l'emploi salarié francilien, public compris ; des emplois ancrés sur leur territoire et orientés vers l'utilité sociale.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ESS À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION...

26 300
ENTREPRISES
 soit **6,7%**
 des entreprises franciliennes

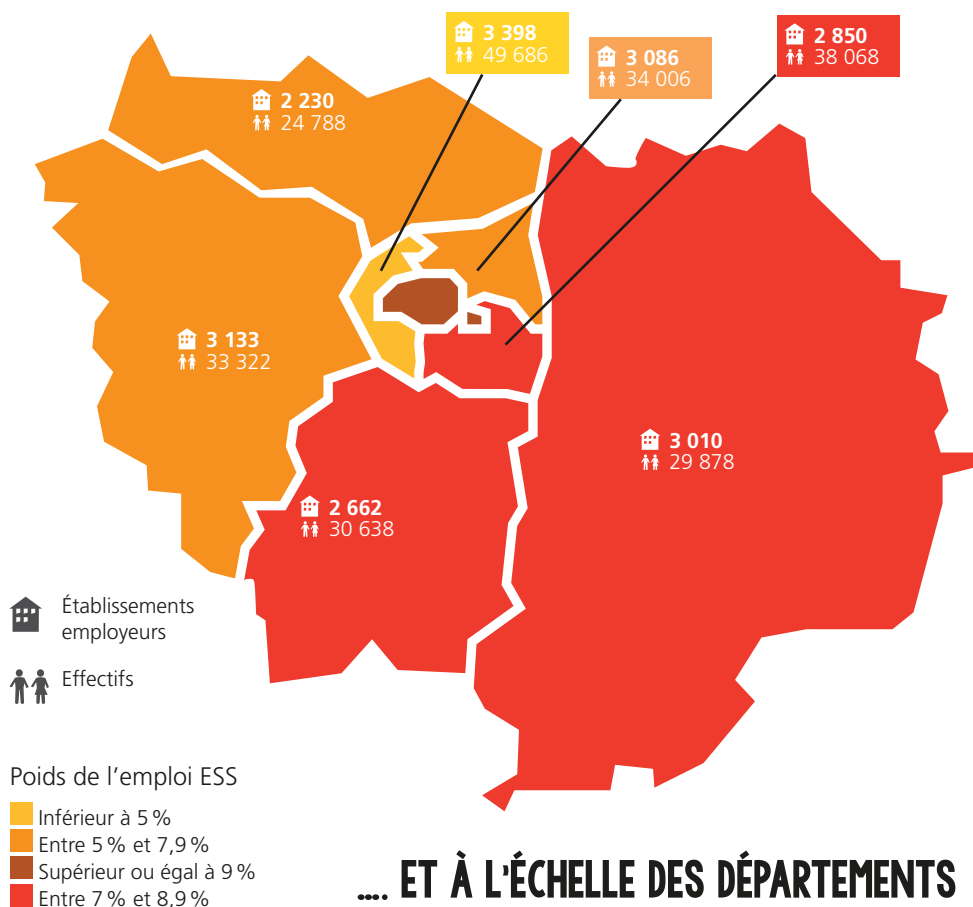
33 200
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS soit
 soit **7,2%**
 des salariés de la région

11,9 milliards
 d'euros de
RÉMUNÉRATION
BRUTE soit
 soit **5,4%**
 de celles
 de la
 région

388 700
 SALARIÉS soit
 soit **7,1%**
 des salariés
 de la région

332 700
ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN soit
 soit **6,7%**
 des ETP
 de la
 région

66%
DES EMPLOIS
 OCCUPÉS PAR DES FEMMES



... ET À L'ÉCHELLE DES DÉPARTEMENTS

L'OPINION DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS D'ÎLE-DE-FRANCE

Pour la 15^e année, une enquête nationale d'opinion des responsables associatifs a été menée au cours du printemps 2017 par Recherches et solidarités. La Cress Île-de-France s'est associée à cette association. 676 responsables associatifs d'Île-de-France ont été interrogés.

L'enquête met en valeur l'impact important des associations sur le territoire. Toutes activités confondues, 62 % des associations jouent un rôle en matière de lien social, 49 % en matière d'éducation et 35 % dans l'animation locale.

De plus, l'impact de leur action dépasse largement leur cœur d'activité. Par exemple, dans le domaine culturel, les dirigeants estiment que leur association a une influence positive sur les solidarités, et 22 % des dirigeants sportifs mesurent les retombées

de leur action en termes d'innovation et d'expérimentation.

Si ces différents impacts sont naturellement bien identifiés par les adhérents, pratiquants et bénéficiaires des associations, ils le sont moins par leurs interlocuteurs, notamment ceux des services publics (seules 23 % des associations considèrent que leur rôle est connu des responsables des services publics, 51 % des élus locaux).

Malgré cela, les communes sont les partenaires privilégiées des associations. 57 % d'entre elles déclarent mener des actions avec la ou les communes de leur territoire. Par ailleurs, près d'une association sur deux (44 %) déclare mener des actions en partenariat avec d'autres associations ou fondations. Cela souligne le rôle important des associations dans le maillage territorial.



Cress Île-de-France, 3 rue de Vincennes, 93100 Montreuil - contact@cressidf.org

Directeur de publication: Eric Forti, président de la Cress IdF - **Rédaction:** Léo Voisin et Marianne Durand, Cress IdF, et Manon Lambert, Cress Paca - Pour contacter l'**observatoire régional de l'ESS IdF**: leo.voisin@cressidf.org - **Mise en page:** Eolica. www.eolica.fr - Nov 17.